

Objet : délégation de signature de Mme Claire Rossi, administratrice provisoire, dans les secteurs de gestion financière et administrative à Mme Nathalie Van Schoor, directrice générale des services, le 24 septembre 2020.

L'administratrice provisoire de l'université de technologie de Compiègne,

Vu le code de l'éducation,

Vu l'arrêté du rectorat de la région académique Hauts-de-France en date du 25 août 2020 portant nomination de Mme Claire Rossi aux fonctions d'administratrice provisoire de l'UTC à compter du 1^{er} septembre 2020,

Vu les statuts de l'établissement,

DÉCIDE

Article 1 :

En son absence, Mme Claire Rossi, administratrice provisoire de l'UTC, donne délégation à Mme Nathalie Van Schoor, directrice générale des services de l'UTC, pour signer tout acte dans les secteurs de gestion financière et administrative de l'établissement.

Article 2 : prise d'effet de la présente décision :

Les dispositions de la présente décision prennent effet le 24 septembre 2020.

Article 3 : affichage de la présente décision :

Ces dispositions sont portées à la connaissance des personnels et des usagers par une publication sur le site internet de l'établissement, dans un espace dédié.

L'administratrice provisoire de
l'UTC,

Claire Rossi

Service des
affaires générales et juridiques

☎ 03-44-23-73-76

✉ sagj@utc.fr

original : service des affaires générales et juridiques

copies : présidence
rectorat

diffusion : générale
rubrique « actes réglementaires »

